

COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA

Le jeudi 16 avril 2009 à 19h15

Salle : Orchidée

COMPTE RENDU

1. Constatation du quorum : 19h20

2. Ouverture de l'assemblée et mot de la présidente : 19h35

La réunion de ce soir mettra l'accent sur les suivis.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter le calendrier des rencontres et le protocole de la maison Hyperlune. L'ordre du jour ainsi amendé est proposé par Monsieur Riendeau et dûment appuyé par Madame Morissette.

4. Adoption des comptes-rendus des rencontres des 20 novembre 2008, 9 février et 9 mars 2009

Les comptes-rendus doivent être modifiés avec les aspects discutés durant la réunion. Les changements demandés seront apportés.

Il est entendu que le mémoire sera mis en lien avec le compte-rendu du 20 novembre, sur le site Internet.

L'adoption des comptes-rendus, avec modifications, est proposée par Monsieur Riendeau, dûment appuyée par Madame Magnan.

5. Suivis de la dernière rencontre

Dyslexie

Les demandes d'ordinateurs portables sont traitées individuellement et doivent être accompagnées d'un certificat médical et d'un suivi avec une orthophoniste. Il y a des outils de travail mis à la disponibilité des élèves avec les logiciels adéquats pour les besoins des élèves dyslexiques. Par contre, le matériel ne semble pas être le même d'une école à l'autre. Madame Mercier recommande qu'il y ait une normalisation au sein de la Commission scolaire.

Madame Tétrault propose que le comité EHDAA rencontre la personne ressource au niveau de la dyslexie à la Commission scolaire.

Monsieur Cormier affirme que les formations au sujet de la dyslexie sont offertes à toutes les équipes/écoles de la commission scolaire ; ces formations ne sont pas obligatoires. Il suggère que les plans d'intervention soient très précis.

Madame Fréchette mentionne qu'il y a pénurie d'orthophonistes au Québec, ce qui se fait ressentir au sein de l'organisation. Est-ce que la Commission scolaire ne pourrait pas faire des pressions au MELS afin que les neuropsychologues puissent faire des évaluations à ce sujet ? Monsieur Cormier propose qu'une orthophoniste vienne expliquer au comité, tout le processus et les raisons pour lesquelles les orthophonistes doivent faire ces rapports afin que les jeunes aient accès aux portables.

Organisation scolaire

Il y a eu une rencontre avec l'ensemble des directions d'école qui ont ou recevront des classes spécialisées, afin que les transitions se fassent en douceur. Les directions d'école se sont réunies en fonction des types de classes spécialisées. Une démarche est mise sur pied afin que les enfants qui changent d'école soient bien encadrés tout au long du processus.

Madame Mercier aimerait savoir pourquoi certaines recommandations du comité n'ont pas été retenues. Il serait intéressant d'avoir la résultante des recommandations du comité EHDA aux commissaires, point par point. Les membres du comité demandent une communication claire des points que les commissaires prennent ou non en compte.

À la prochaine rencontre, Monsieur Cormier apportera à la demande du comité, l'information portant sur la localisation des classes spéciales pour l'an prochain.

Plan d'action du MELS

Dans les recommandations de la ministre, il y a une réduction des élèves dans les classes. Il y aura effectivement, une réduction des élèves de 3^e année, ce sera de l'ordre d'un élève par classe. Il est demandé d'avoir une présentation de toutes les recommandations du plan d'action du MELS. Monsieur Cormier affirme qu'il est possible de faire une telle présentation.

PIA

Ce sujet est reporté au 4 mai. Madame Bastien et d'autres parents souhaitent venir s'entretenir de ce sujet avec le comité.

Transition école et vie active

Ce n'est pas fait encore. La Commission scolaire souhaite réellement aller dans ce sens. Pour l'instant, aucun échéancier est prévu étant donné l'importance accordée au Plan d'organisation scolaire.

6. Pause

7. Mot du représentant de la CSMV

Monsieur Cormier a transmis les informations durant les suivis.

8. Parole aux membres

9. Parole au public

- À l'école D'Iberville il y a eu une problématique au niveau des ressources psychologiques et des TES. Il y a des absences pour maladie qui peuvent se prolonger. Habituellement les directions d'école doivent remplacer les ressources mais c'est difficile d'en trouver. Il y a pénurie de TES en ce moment à la CSMV. Les élèves des classes spécialisées n'ont pas nécessairement tous les services par les enseignants d'arts, d'anglais ou d'éducation physique, par exemple. Souvent les enfants peuvent être expulsés au lieu d'être aidés.

Madame Fréchette explique que le ratio de ces classes spécialisées est un facteur aidant. Le reste du personnel a accès à des formations sur la clientèle TDAH. Cette formation n'est pas obligatoire et ce n'est pas tous les enseignants concernés qui les suivent. Cette problématique arrive souvent et c'est une recommandation et une préoccupation constante du comité à ce propos.

- Une autre maman est ici pour apprendre et comprendre les expériences. Son enfant va fréquenter la maternelle l'an prochain et elle souhaite mieux comprendre comment les enfants HDAA sont intégrés à la Commission scolaire Marie-Victorin.
- Un père de famille est venu au comité afin d'y partager une expérience positive : sa fille est allée 3 semaines uniquement dans une autre C.S., ici à la CSMV l'élève a été reçu par une équipe professionnelle (Antoine Brossard-autisme). Souvent sur le papier les programmes sont très beaux en théorie et sur le terrain ce n'est pas la même chose. Ici à la CSMV, le terrain est presque pareil à la théorie.
- Monsieur Miousse mentionne que les autres commissions scolaires nous prennent comme modèle. Nous possédons une belle expertise.

10. Varia :

- a) Le calendrier des rencontres a été modifié à plusieurs reprises cette année. Madame Fréchette demande à ce que le comité se rencontre à jour fixe, l'an prochain. Madame Mercier en fera une priorité, dans la mesure du possible. Il ne faut pas oublier que les changements d'horaire n'ont pas été le fruit d'une mauvaise volonté, mais la conséquence de l'investissement de temps pris pour élaborer et présenter le mémoire.
- b) La représentante d'Hyperlune présente le protocole qui est utile autant pour les enseignants que pour les parents. Ce protocole peut être distribué à la CSMV. Elle présente aussi d'autres documents pertinents qui devraient se retrouver dans les écoles. Monsieur Cormier demande la liste de tous les documents afin de les faire parvenir à toutes les écoles et au Comité EHDAA.

11. Prochaine rencontre : 4 mai 2009

12. Levée de la rencontre : 21h35